

## LES INSTRUMENTS DE STRUCTURATION DES SÉQUENCES ARGUMENTATIVES

Christian PLANTIN

CNRS – Université Lumière-Lyon II

### RÉSUMÉ

*Tous les discours ne sont pas argumentatifs : on définit la séquence argumentative en relation avec la question argumentative organisant un ensemble de discours / contre-discours. Dans ce cadre, on prend acte de la plurifonctionnalité des connecteurs ; l'interprétation argumentative du connecteur découle de l'argumentativité du passage dans lequel il entre. « Donc » est un marqueur de continuation (« vous disiez donc ») qui dans un contexte adéquat, peut introduire une conséquence ou une conclusion ; « mais » peut inverser des orientations ou rompre des isotopies argumentatives, descriptives ou narratives.*

*Dans des situations fortement argumentatives, l'argumentativité du passage est thématifiée par les participants. Les verbes et locutions comme « ça fait que », « tout ça permet de conclure que » sont des marqueurs de structuration argumentative, tout comme les substantifs de base du champ (« je passe aux conclusions »). La combinatoire de ces différents instruments est examinée sur un bref passage.*

*Les conclusions portent sur la différence entre cas et exemple ; sur la nécessité d'une définition de l'argumentativité dans la parole indépendante de la question des connecteurs ; sur la diversité des êtres linguistiques qui peuvent jouer le rôle de marqueur de structuration argumentative ; sur les réalisations plurifonctionnelles en parole des connecteurs. On évoque enfin les conséquences de cette approche pour la didactique de l'argumentation.*

### ABSTRACT

*Not all discourse is argumentative: we define an argumentative sequence in relation to an argumentative question that structures the dyad discourse / counter-discourse. It is in this light that we look at the multifunctionality of connectors; the argumentative interpretation of a connector originates in the argumentative nature of the passage in which that connector appears. « Donc », for example, is a marker of continuation (« vous disiez donc »), which in a given context, may introduce a consequence or a conclusion; “mais” is a marker that can inverse the orientation or breach the argumentative, descriptive or narrative isotopes.*

*In essentially argumentative contexts, the argumentativity of a certain passage is thematised by the participants. Verbs and expressions such as « ça fait que », « tout ça permet de conclure que » are markers of the organisation of argumentation, along with nouns such as (« je passe aux conclusions »). The combinations of these different markers are illustrated on the basis of a short example.*

*The paper concludes on the differences between case studies and illustrative examples; on the necessity of an independent definition of argumentativity in discourse; on the diversity of the linguistic elements that may play the role of a marker of the structuring of argumentation; on the multifunctional discourse realizations of connectors. The paper also draws the consequences of this approach for the teaching of argumentation.*

## 1. UN MODÈLE POUR LA PAROLE ARGUMENTATIVE

Le modèle “Question → Réponses” de l’argumentation part de la notion de *situation argumentative* (SA), définie comme une situation de parole où des discours s’opposent sur ce que serait la “bonne réponse” à apporter à une question, dite “Question argumentative”. La situation argumentative correspond à des moments très banals (*Certains veulent aller se promener dans le bois, mais d’autres se baigner à la plage, que faire ?*), ou très complexes, comme les questionnements philosophiques (*Les Idées platoniciennes existent-elles ?*), politiques (*Devons-nous retirer nos troupes de Syldavie ?*), judiciaires (*Est-ce le voleur qui a frappé le gendarme ou l’inverse ?*), et bien d’autres (*Il faut changer le frigo, mais le petit rêve d’une mobylette*).

Il est possible que la question admette une palette de réponses plus ou moins nuancées ou simplement deux réponses antagonistes, mais dans tous les cas aucune ne s’impose *a priori*, chacune est en fait contestée.

C’est l’existence d’une contestation de fait qui constitue une situation argumentative (que le contre-discours soit porté par un interlocuteur ou par une instance non présente dans la situation de communication). *En droit*, tout peut certainement être contredit, mais la situation argumentative suppose que la contradiction soit portée *en fait*, soit sous la forme d’une opposition portée en face à face, soit sous la forme d’une gamme de possibilités débattue dialogiquement dans le for intérieur.

Ce modèle est celui de l’argumentation rhétorique : la situation argumentative s’ouvre quand les réponses à une question commencent à diverger, qu’une contradiction s’édifie, et qu’on ne sait jamais ni quand ni comment elle pourra se clore.

La vie d’une question peut être brève, mais lorsque les discours qui supportent ces réponses sont de force égale (isosthéniques), la situation est

stabilisée et son espérance de vie peut dépasser, et de loin, celle des argumentateurs.

Les réponses à des questions argumentatives ne sont pas des réponses saturées par un *oui / non*, ou par un apport d'information. Un invité à une table ronde sur la question "*Faut-il distinguer un niveau argumentatif dans la description sémantique ?*" s'est excusé de ne pas pouvoir participer, et a résumé sa position par un "*non*" sec, ce qui a laissé les autres participants insatisfaits, voire quelque peu vexés.

Le paradoxe créé dans cette situation est que chacune des propositions données en réponse prise isolément est sensée, mais qu'elles sont globalement contradictoires. C'est pourquoi les théoriciens de l'argumentation recherchent parfois, pour discriminer ces réponses, un critère de validité qui serait plus fort que le sens simplement "sensé", et introduisent pour cela dans leurs modèles la notion de discours rationnel.

Dans une situation argumentative, la question fixe le principe de pertinence qui sera appliqué à chacun des actes signifiants des participants engagés dans la situation. Par exemple, soit, dans un journal étranger, connu pour ses positions rigoureuses, un article très critique sur la politique française vis-à-vis de l'euro. Cet article est accompagné d'une photo du couple présidentiel français, dont la légende rappelle que l'épouse du chef de l'Etat est une chanteuse, ancien top modèle. L'ensemble photo et légende doit être interprété de façon co-orientée avec le reste de l'article, comme argument tendant à invalider la position française, et probablement à la discréditer.

La question force l'interprétation argumentative du champ qu'elle oriente. Elle est une sorte d'aimant qui bipolarise les interventions : tous les éléments de phrase, les ébauches de gestes, les manipulations d'objets prennent sens par rapport aux pôles que constituent les positions prises, c'est-à-dire les réponses apportées à la question. Toutes ont un pôle négatif (*ce que tu dis ne tient pas debout / n'est pas satisfaisant*) et un pôle positif (*ce que je dis est évident / est tout de même plus raisonnable*).

Il s'ensuit que l'étude de ces situations argumentatives ne relève pas de l'analyse d'un discours monologal-monologique mais d'un corpus de discours organisé par une question argumentative ; on peut ainsi parler d'une approche "Question → RéponseS" (Q→Rs), le « s » marquant la pluralité des réponses.

Cette pluralité est immédiatement donnée dans toutes les rencontres où les deux discours se mesurent directement, dans des formats un tant soit peu réversibles (où la parole est distribuée aux divers participants de manière relativement égalitaire), rencontres dont l'expression la plus claire est celle de l'interaction en face à face. Les interactions fournissent immédiatement

des corpus de SA tout prêts. S'il s'agit de grandes discussions d'intérêt politique par exemple, la confrontation peut se poursuivre, à l'oral ou à l'écrit, sur plusieurs sites, avec des interventions monologuées ou dialoguées. La parole de l'Opposant est soit traitée dialogiquement, soit plus ou moins effacée ; dans ce second cas, la parole propre, excluant son contre-discours, fait figure de vérité, et l'argumentation prend alors l'allure d'une justification incontestable. Il n'en reste pas moins que ce discours est, par essence, une réponse à une question qui en admet d'autres, et que, dans le groupe cible de l'argumentation, tout le monde le sait. La tâche de l'analyste est alors de reconstituer ce contre-discours, à partir des données disponibles dans l'environnement socio-langagier de l'intervention à laquelle il s'intéresse.

Du point de vue méthodologique, dans la perspective défendue ici, celle de *l'étude de la parole argumentative*, un corpus limité à un passage argumentatif *monologal-monologique* est une donnée incomplète. Les discours argumentatifs sont des jumeaux antagonistes. Il s'ensuit que seules les différences ont du sens argumentatif, le reste vaut pour vérité (dans le contexte de l'échange). Le passage argumentatif *dialogique* monolocuteur constitue un cas particulier où le contre-discours est internalisé. Il peut donc être rapporté à (la représentation qu'il se donne de) la question et au contre discours (CD) qui l'anime, quel que soit son statut : CD cité directement ou indirectement évoqué.

Il faut parfois aller chercher le CD hors du discours, mais se priver du CD authentique, c'est se priver d'une aide, car chacun des discours en opposition constitue un analyseur de l'autre. On n'est pas dans "l'analyse de discours" mais dans "l'analyse de discours / contre-discours", pour reprendre les anciens, dans l'analyse des anti-logies, ou des anti-phonies.<sup>1</sup>

Les paragraphes qui suivent emploient les concepts d'argumentation, d'argument, de conclusion avec le sens qu'ils ont dans ce modèle "Q→Rs", et esquissent un traitement des connecteurs adapté à cette approche. Les orientations principales mises en œuvre sont les suivantes : • le caractère argumentatif d'une séquence est déterminable indépendamment de la présence de ces particules ; • les particules connectrices se caractérisent par leur irréductible plurifonctionnalité ; • le fait que telle particule soit argumentative est inséparable d'une interprétation d'ensemble du passage ; • les particules ne sont pas les seuls marqueurs d'organisation et de fonction argumentatives ; • ce rôle peut être joué par les éléments du lexique ordinaire de l'argumentation (verbes et substantifs méta-argumentatifs).

---

<sup>1</sup> En référence à Antiphon le Sophiste qui a dégagé l'existence de ce type de situations discursives.

## 2. LA QUESTION DES CONNECTEURS DANS LES MODÈLES CONTEMPORAINS DE LA PAROLE ARGUMENTATIVE

Alors que l'observation diagnostique des pratiques langagières est, en principe, tout pour les théories rhétoriques anciennes de l'argumentation, elles ne s'occupent pas spécialement des mots de liaison structurant les passages argumentatifs. Les modernes, pas davantage : Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958/1976) n'en parlent pas, non plus que Lausberg (1960) dans sa monumentale recréation du système classique.

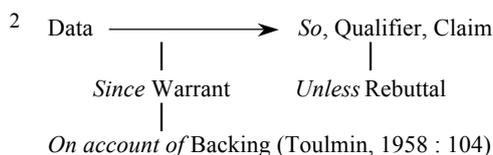
En revanche, ils sont bien présents dans le modèle de Toulmin (1958)<sup>2</sup>. Le *warrant* (loi de passage) est introduit par *since*, "puisque" ; le *backing* (support) par *on account of*, "étant donné que" ; le *claim* (conclusion) par *so*, "donc" ; le *rebuttal* (contre-discours) par *unless*, "à moins que". Mais *The Uses of argument* n'approfondit pas autrement la question.

C'est la théorie de *l'Argumentation dans la langue* d'Anscombe et Ducrot (1983) qui a introduit la thématique des *Mots du discours* comme une composante centrale de la théorie de l'argumentation (Ducrot *et al.* 1980).

### 2.1. Connecteur logique

Nous partirons de la définition de Moeschler et Reboul dans le *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique* : « un terme est un connecteur s'il permet de lier deux ou plusieurs propositions ou phrases entre elles, pour former des propositions ou des phrases plus complexes. On distinguera les connecteurs logiques *et, ou, si...alors* et les connecteurs non logiques *mais, parce que, cependant*. » (1994 : 526)<sup>3</sup>

Les logiciens parlent de *connecteurs* ou d'*opérateurs* logiques. Cette redondance, relativement inhabituelle dans un domaine aussi rigoureux, reste sans conséquence, précisément parce qu'on sait très exactement de quoi l'on parle : l'ensemble des connecteurs logiques couramment utilisé est composé de l'ensemble des connecteurs binaires & (lu "et"), V (lu "ou") et "→" (lu "si... alors", exprimable à partir de V et de &), ainsi que du connecteur unaire ¬ (lu "non"). Les connecteurs logiques empruntent leurs signifiants oraux aux conjonctions de coordination et de subordination : les connecteurs



<sup>3</sup> Cette définition est inséparable des discussions présentées dans le chapitre 6 du même ouvrage, « Opérateurs et connecteurs logiques et non logiques ».

langagiers rendent un premier service à la logique en lui permettant d'être parlée.

Dans le cadre de la logique des propositions inanalysées, ces connecteurs sont définis par leurs tables de vérité et liés entre eux par les lois de De Morgan. Ils combinent des propositions notées P, Q, ..., qui peuvent être atomiques (élémentaires) ou complexes, pour construire des propositions complexes. La portée des connecteurs est clairement délimitée par le jeu des parenthèses.

Les connecteurs logiques sont des termes syncatégorématiques : ils n'ont pas de contenu sémantique (on ne leur attribue pas de valeur de vérité). Ils jouent dans le discours un rôle uniquement fonctionnel, leur sens se limite à leur fonction : construire des propositions complexes.

Du point de vue de tel connecteur logique, plusieurs conjonctions peuvent être équivalentes ; par exemple, *mais*, *et*, *ni*, *or* sont des "&" : les énoncés complexes qu'ils construisent sont vrais si et seulement si l'un et l'autre des énoncés coordonnés sont vrais (*ni* combine un *et* et une négation).

Le langage de la logique est un langage mathématique autonome. Il peut être construit à partir des suggestions du langage ordinaire, qu'il dépasse et oublie. Il reste qu'on peut chercher à établir la ou les expressions logiques correspondant à tel segment du langage naturel, ou, d'une façon générale, s'attacher à comparer sur tel ou tel point les langages logiques au langage naturel afin de faire ressortir les coïncidences et les propriétés originales des différents systèmes, en quelque sorte d'éclairer les uns par les autres (Quine 1966)<sup>4</sup>. Une tradition dans le domaine de l'étude des connecteurs part ainsi de la notion de connecteur logique et s'intéresse aux différences de comportement entre connecteurs logiques et connecteurs langagiers. Cet écart est l'objet de toutes les études sur le thème "connecteurs logiques et connecteurs linguistiques". Il a été explicité pour la première fois, sur le cas de *et*, non pas comme un problème grammatical, mais comme un problème logique, dans le cadre de la théorie des fallacies de composition et division.

## 2.2. Connecteur argumentatif

La théorie de l'argumentation dans la langue a proposé une approche des connecteurs qui fait date. L'analyse de *mais* a joué le rôle de prototype, et elle est toujours en chantier (voir l'article de M. Carel dans ce volume). Considérons l'énoncé souvent mis à contribution, "E1 *mais* E2", "*le restaurant est bon, mais cher*".

---

<sup>4</sup> En français, ce mouvement a été inauguré par le n° 2 de la revue *Langages*, intitulé "Logique et linguistique", édité par O. Ducrot *et al.* (1966).

Les observations de base nous semblent être les suivantes : E1 et E2 sont vrais (le restaurant est bon, et il est cher) ; *mais* renvoie à une opposition ; cette opposition n'est pas entre les prédicats “— être bon” et “— être cher” : on sait que “*tout ce qui est bon est cher*”, et on a tendance à penser que tous les restaurants *chers* sont forcément *bons*. L'opposition est entre des *conclusions* tirées de ces propositions, considérées comme des *arguments* : si le restaurant est bon, on y va ; s'il est cher, on n'y va pas, et la décision finale est la dernière annoncée, c'est-à-dire E2, dans le cas présent, “on n'y va pas”. *Mais* articule deux argumentations aux conclusions contradictoires, pour ne retenir que la conclusion de la seconde.

Le sens de *mais* est “instructionnel” ; les connecteurs sont des “donneurs d'ordre” pour l'interprétation des discours dans lesquels ils figurent. Ils donnent au récepteur la consigne d'inférer, de reconstruire à partir du contexte gauche E1 une proposition C opposée à quelque chose qui apparaît dans le contexte droit E2. C'est au récepteur de se débrouiller pour reconstruire une opposition argumentative pertinente dans le contexte donné, texte ou échange conversationnel. *Mais* articule non pas des propositions mais des contenus sémantiques, entités sémantico-pragmatiques qui sont déterminables en contexte seulement. En d'autres termes, cette conception instructionnelle produit non pas du sens componentiellement dérivé mais des *interprétations*.

La description sommairement rappelée ici repose sur la notion d'*orientation* proposée par Oswald Ducrot. C'est une notion extrêmement fertile, dont la solidité est éprouvée, un acquis incontournable pour toute théorie du discours et de l'argumentation.

Dans le cadre de l'argumentation dialogale, nous comprenons que la formation des conclusions dérivées de E1 (*le restaurant est bon*) et de E2 (*le restaurant est cher*) est déterminée par la question. Un *mais* argumentatif est produit dans un contexte spécial, sous une question, comme “*Pourquoi ne pas essayer ce restaurant ?*”. Si la question était non pas “*Pourquoi ne pas essayer ce restaurant ?*” mais “*Quel restaurant représente pour nous le meilleur investissement ?*” l'interprétation serait totalement différente : “*Ce restaurant est d'un excellent rendement financier mais il est cher à l'achat*” donc ne l'achetons pas. C'est la question argumentative qui structure le contexte et crée le champ de pertinence. C'est elle qui donne les ordres d'interprétation. Cette question n'est implicite qu'en raison du mode de construction des données, qui appuie généralement l'analyse de *mais* sur une paire d'énoncés, et considère que la prise en compte d'un contexte plus large ne doit intervenir que lors de l'analyse de cas. C'est une décision portant sur l'équilibre hypothèses internes / hypothèses externes de la théorie.

### 2.3. Particule de connection

La grammaire traditionnelle ne connaît pas la notion de connecteur. Elle connaît la problématique de la juxtaposition d'énoncés (coordination, subordination, incisives et incidentes) et des classes de mots impliqués dans ces opérations, conjonctions, adverbes, prépositions. L'étude syntaxique de ces termes a mis en évidence, pour chacun d'eux, de profondes différences dans leurs modes de fonctionnement et dans leur comportement sémantique.

Par ailleurs, dans une démarche sémasiologique, la grammaire étudie un certain nombre de liens sémantiques-cognitifs entre composantes de la phrase, qui correspondent à la topique informationnelle rhétorique : compléments de lieu (*où ?*), de temps (*quand ?*), de manière (*comment ?*), de cause (*pourquoi ?*). Les questions *qui* et *quoi* correspondent au sujet et au prédicat (*qui a fait quoi ?*) :

<i>Pierre</i>	<i>a travaillé</i>	<i>sans enthousiasme</i>	<i>à son bureau</i>	<i>hier soir</i>
qui	quoi	manière	lieu	temps

*Après l'avoir rencontré, il tomba dans une profonde dépression.*  
Cause-explanans                      conséquence-explanandum

Les recherches sur le discours et les interactions ont repris la question des mots liant les énoncés (des termes dits syncatégorématiques, par emprunt à la terminologie logique) ponctuant la parole et contribuant à sa structuration. On a ainsi parlé des particules discursives, énonciatives, etc. Dans un ouvrage de première synthèse publié en 1998, Pons Bordería recense *soixante dix définitions* de ce qu'il désigne sous le nom général de connecteurs ([*conectores*], 1998, 47 ; v. Briz, s. d.).

### 3. PLURIFONCTIONNALITÉ DES TERMES CONNECTEURS

La théorie de l'argumentation dans la langue assimile le niveau sémantique au niveau des orientations argumentatives. Il s'ensuit que, du moins en théorie, on s'engage dans un programme lourd qui suppose de rendre compte de tous les connecteurs en termes d'argumentation.

Du point de vue de l'argumentation comme structure de parole particulière, nous partirons du fait que les termes susceptibles de marquer une organisation argumentative sont tirés d'un "sac de mots" où entrent conjonctions, prépositions et adverbes, soit sous forme atomique, soit sous forme de locutions. Nous emploierons le terme de *particule* pour désigner ces termes.

Du point de vue des usages, les particules sont polyfonctionnelles. Elles ne sont pas argumentatives à tous les coups ; on ne peut pas déduire du fait qu'on rencontre un *parce que* ou un *donc* qu'on se situe dans une structure argumentative (voir infra), et ce n'est pas parce qu'on introduit un *donc* qu'on produit une argumentation. La discussion de la valeur argumentative

d'une particule doit être rapportée à la séquence argumentative, elle-même indépendamment définie, c'est-à-dire clairement organisée par une question argumentative articulant discours et contre-discours. Tout cela n'interdit pas la pratique de l'*ars subtilior* de la reconstruction des argumentations profondes.

Il s'ensuit *qu'en parole* le caractère argumentatif des particules est second, dérivé du contexte, et non pas primitif. Le fait d'apparaître dans des contextes argumentatifs active leur fonction argumentative.

Les particules ayant des emplois argumentatifs seront donc abordées :

a) dans leur polyfonctionnalité autosyncrasique. On ne cherchera pas à établir un primat "en langue" de la valeur argumentative de la particule.

b) dans leur polyfonctionnalité en tant que particules argumentatives. Une particule comme *mais* peut marquer un argument, une conclusion, une contradiction ou une dissociation argumentative.

La démarche proposée est focalisée sur les *emplois* dans des contextes dont la dimension n'est fixée par aucune condition de langue, mais par des conditions d'usage, d'action et de cognition. Autrement dit, cette étude "Q→Rs" de l'argumentation dialogale aurait besoin d'un dictionnaire d'usage des particules.

Par exemple, le fonctionnement de *mais* n'est pas systématiquement argumentatif. D'une façon générale, dans une famille d'emplois, *mais* fonctionne comme inverseur *d'orientation*, que cette orientation soit narrative, argumentative, ou descriptive.

### 3.1. *Mais* narratif et descriptif

*Mais* peut introduire un nouveau monde narratif :

*27 août : ce vendredi, je me suis rappelée que la taxe annuelle sur ma voiture allait arriver à échéance. Comme je ne suis pas de celles qui attendent la dernière minute pour la faire renouveler, je me suis décidée, je suis entrée dans le bureau. Un employé était là, qui m'attendait, ou presque. En quelques minutes, via Internet, tout a été fait. Me voilà tranquille jusqu'à l'année prochaine. Mais pendant ce temps-là...*

*Lui il marchait, et tandis qu'il marchait, inlassablement, la tête haute, bercé par son rythme régulier, il rêvait à l'année prochaine, à ces nouvelles classes, à sa passion pour l'enseignement et la philosophie, à l'espoir que représentent les jeunes de son pays.*

(<http://impassesud.joueb.com/news/mali-pendant-ce-temps-la-lui-il-marchait,28-07-10>)

Le *mais* le plus célèbre de la littérature française marque une rupture d'isotopie narrative-descriptive (Emma se vit dans un tableau) et le basculement vers le monde de la réalité prosaïque :

*Au galop de quatre chevaux, elle était emportée depuis huit jours vers un pays nouveau, d'où ils ne reviendraient plus. Ils allaient, ils allaient, les bras enlacés, sans parler. Souvent, du haut d'une montagne, ils apercevaient tout à coup quelque cité splendide avec des dômes, des ponts, des navires, des forêts de citronniers et des cathédrales de marbre blanc, dont les clochers aigus portaient des nids de cigognes. On marchait au pas à cause des grandes dalles, et il y avait par terre des bouquets de fleurs que vous offraient des femmes habillées en corset rouge. On entendait sonner des cloches, hennir des mulets, avec les murmures des guitares et le bruit des fontaines, dont la vapeur s'envolant rafraichissait des tas de fruits, disposés en pyramides au pied des statues pâles, qui souriaient sous les jets d'eau. Et puis ils arrivaient, un soir, dans un village de pêcheurs, où des filets bruns séchaient au vent, le long de la falaise et des cabanes. C'est là qu'ils s'arrêtaient pour vivre : ils habiteraient une maison basse à toit plat, ombragée d'un palmier, au fond d'un golfe, au bord de la mer. Ils se promèneraient en gondole, ils se balanceraient en hamac ; et leur existence serait facile et large comme leurs vêtements de soie, toute chaude et étoilée comme les nuits douces qu'ils contemplerait. Cependant, sur l'immensité de cet avenir qu'elle se faisait apparaître, rien de particulier ne surgissait : les jours, tous magnifiques, se ressemblaient comme des flots ; et cela se balançait à l'horizon infini, harmonieux, bleuâtre et couvert de soleil. Mais l'enfant se mettait à tousser dans son berceau, ou bien Bovary ronflait plus fort, et Emma ne s'endormait que le matin, quand l'aube blanchissait les carreaux et que déjà, le petit Justin sur la place ouvrait la pharmacie.*

(G. Flaubert, Madame Bovary (2, 12) ; éd. E. Maynial. Paris : Garnier)

Ces deux *mais* n'ont rien d'argumentatif, ils marquent la frontière textuelle où se produit un basculement des isotopies.

### 3.2. *Mais* inverseur d'orientation argumentative

Lorsque la séquence est clairement argumentative, *mais* devient inverseur d'orientation argumentative, avec des sous-fonctions différenciées. Les suites non préférées demandent des justifications :

*Q* : — encore un peu de bortsch ?

*R* : — c'est très appétissant, **mais** je n'en reprendrai pas

*C'est très appétissant* est orienté vers une réponse-conclusion positive (*j'en reprends !*), *mais* introduit une réponse-conclusion opposée.

*Q* : — encore un peu de bortsch ?

*R* : — c'est très appétissant, **mais** je me suis déjà servi deux fois

*Mais* introduit un argument pour une réponse-conclusion opposée. Le fait de donner un argument et non pas la conclusion pourrait être interprété comme une stratégie d'adoucissement polie.

### 3.3. *Mais* indicateur de contradiction non résolue

Si le contexte est moins fortement marqué comme argumentatif, *mais* peut introduire des arguments anti-orientés argumentativement, sans résoudre pour autant cette contradiction :

*Q* : — *On en est où du projet de promenade ?*

*R* : — *Les uns veulent aller dans les bois, **mais** les autres à la plage*

Dans le cas du *mais* articulant deux arguments d'orientations opposées, la conclusion se fait dans le sens du second argument :

*Le restaurant est bon, **mais** cher. Donc nous n'irons pas.*

Dans le cas des énoncés articulant une contradiction non résolue, cet enchaînement apparaîtrait comme totalement arbitraire :

*Les uns veulent aller dans les bois, **mais** les autres à la plage. Donc nous irons à la plage*

On peut seulement continuer en disant “*on ne sait pas que faire*” ; “*faudra en parler à la réunion de ce soir*”.

### 3.4. *Mais* indicateur de dissociation argumentative

*Q* : — *mais je croyais que vous vouliez une réforme ?*

*R* : — *nous voulons une réforme, **mais** une vraie réforme*

La notion de dissociation argumentative a été introduite par Perelman et Olbrechts-Tyteca, qui la définissent comme la scission d'une notion élémentaire, opérée par l'argumentateur pour échapper à une contradiction (1958/1976, 550-609).

### 3.5. *Mais* de rectification

*L1* : — *Ah Vienne ! le beau Danube bleu...*

*L2* : — *A Vienne, le Danube est non pas bleu **mais** gris sale*

### 3.6. *Mais* intensif

*L1* : — *Pierre a encore raté son certificat d'études*

*L2* : — *il est bête, **mais** bête !*

*Mais* est ici contextuellement synonyme de l'adverbe *vraiment*. On peut aussi le voir comme trace d'une dissociation (*bête* vs *vraiment bête*) accompagnée d'une rectification.

### 3.7. *Mais* de prise de parole

L1 : — *Pierre a encore raté son certificat d'études*

L2 : — *Mais c'est exactement comme moi !*

### 3.8. *Mais* hapax dans la locution figée : *Il n'en peut mais*

## 4. ORGANISATEURS MARQUEURS DE RÔLE ARGUMENTATIF

Alors qu'en logique la portée des connecteurs est strictement définie, en linguistique, celle des connecteurs langagiers ne l'est pas. Il y a de grandes variations en particulier sur leur portée à gauche, c'est-à-dire la quantité de discours précédant le connecteur, d'où sont prises les informations sémantiques nécessaires pour s'acquitter de la consigne donnée par le connecteur. La notation E1 désigne non pas un énoncé mais le contexte gauche (cf. §2.2. supra). Ce contexte peut consister en un minimum discursif, comme dans le bref conte suivant :

*Pierre arriva en retard à leur premier rendez-vous. Et c'est ainsi que se termina leur belle histoire d'amour.*

Un énoncé comme "*Et c'est ainsi que le commissaire Valentin coffra toute la bande*" peut clore un roman ; la portée à gauche de cet "*et c'est ainsi que —*" correspond sinon à tout le roman du moins au roman depuis le début de l'enquête.

Le lien ne rattache pas l'énoncé à un autre énoncé, mais un énoncé à un discours antérieur. E1 n'est là que pour représenter un contexte gauche minimal, qui, dans toute sa généralité, sera mieux noté par CG. CG et l'énoncé E auquel est attachée la particule ne sont pas traités de la même façon lors de l'interprétation, pour des raisons tenant à la mémoire discursive : la reconstruction se fait sur la base de la mémoire longue à gauche, alors qu'à droite il s'agit d'une construction sur la base d'un contenu sémantique actuel, précis et limité.

Le connecteur articule une interprétation du contexte gauche au contenu sémantique de l'énoncé droit. On notera donc à minima <CG donc E2>.

Sur le plan grammatical, le connecteur est lié à E2. Il ne connecte pas E1 *et* E2, mais bien E2 *à* E1, en fait à son contexte gauche, CG. Sur le plan du discours, le plan qui est donné à l'interprétation, la notation est quelque chose du genre "E1 [*particule* E2]". Transposée sur le plan logique, cette notation donnerait une aberration [A (&B)] (avec la notation courante).

La notation doit donc s'efforcer de rendre compte de cette asymétrie, par exemple <CG [donc E2]>. En d'autres termes, la particule connectrice marque avant tout E2, l'énoncé auquel elle appartient pour une certaine fonction argumentative (conclusion ou argument) ; elle ne marque une

relation argumentative que de façon dérivée. La relation argumentative est reconstruite à partir de la fonction : si telle séquence est marquée comme conclusion argumentative, l'interprétant sait que le contexte va lui proposer des arguments, des contre-arguments, des contre-conclusions, des concessions, des réfutations.

Le connecteur "réinjecte" une interprétation dans l'énoncé. Ce report d'un contenu sémantique pourrait rapprocher le connecteur d'un anaphorique indéfini comme le "pronom" *ça*. La particule anaphorique correspond, en principe, à un report de référence "salva veritate" dans l'énoncé matrice. Le connecteur non seulement effectue ce report, mais articule ce contenu à celui de l'énoncé selon une gamme de fonctions comme "manière", "conséquence", "cause", etc :

*Ainsi, le commissaire => de cette manière, le commissaire*  
*Donc il pleuvra demain => il pleuvra demain découle de ça*  
*Parce qu'il a plu hier => il a plu hier a eu pour conséquence ça*

Ces paraphrases font apparaître une équivalence "connecteur"  $\approx$  "pronom + prédicats connecteurs".

Les "organiseurs (potentiellement argumentatifs)" sont des morphèmes ou des locutions adverbiales, conjonctives, prépositionnelles. La présence d'un organisateur argumentatif dans un énoncé peut marquer cet énoncé pour une certaine fonction argumentative. Les principales fonctions argumentatives sont les fonctions argument (co-orienté ou anti-orienté) et conclusion.

L'argumentativité d'une séquence étant définie sur des bases indépendantes, la marque organisatrice redouble les indications fournies par le contenu sémantique argumentatif de la séquence et les informations contextuelles. Cette marque facilite la compréhension et élimine les ambiguïtés.

Pour être considéré comme un réel "donneur d'ordre" de lecture argumentative, il faudrait que la marque force l'interprétation argumentative du segment dans lequel elle figure en marquant comme conclusion ou comme argument l'énoncé auquel elle appartient, et cela à l'exclusion de toute autre interprétation. "Forcer l'interprétation argumentative" signifie donc (cf. §1. supra) retrouver (ou reconstruire) 1/ la question argumentative à laquelle répond la séquence, et à laquelle elle apporte une réponse-conclusion ; 2/ les arguments qui soutiennent cette conclusion ; 3/ le contre-discours auquel elle s'oppose.

*Donc* serait donneur d'ordre si l'on pouvait tenir des principes comme "s'il y a un *donc*, le passage est nécessairement une conclusion ; s'il y a un *parce que* le passage est forcément un argument pour une conclusion". Or les organisateurs comme *mais, donc, parce que...* sont polyfonctionnels ; il y

a des *donc* et des *parce que* non argumentatifs, et il y a des argumentations sans *donc* ni *parce que*.

Des organisateurs comme *donc* ou *parce que* sont des “donneurs d’ordre” d’une extrême généralité : ils restreignent les possibilités d’interprétation en évoquant une possible structure argumentative. Ils ne sont pas des sommations adressées à un destinataire somnolent pour le réveiller de sa torpeur interprétative. Autrement dit, si l’interprétant attend d’être alerté par un *donc* ou un *parce que* pour se rendre compte qu’il est dans une situation argumentative, il a un problème sérieux de compétence langagière ; et si le locuteur pense qu’argumenter c’est mettre un peu partout des *donc* et des *parce que* qui “donneront à l’interlocuteur l’ordre d’interpréter comme une argumentation” le tas de mots qu’on lui offre, il y a de fortes chances pour que son interlocuteur se rebelle rapidement.

Le poids des “indicateurs” dans le travail de production et d’interprétation argumentative est potentiel et second, comme on peut le voir sur l’exemple de *donc*. *Donc* peut être marqueur de conclusion, et de bien d’autres choses, par exemple marqueur de reprise d’un thème déjà introduit et ratifié dans le texte ou l’interaction. Ces *donc* de reprise, non argumentatifs, peuvent se trouver partout, et notamment dans des contextes argumentatifs, ce qui corse un peu le problème. L’exemple suivant est extrait d’un débat animé sur l’attribution de la nationalité française aux migrants :

*je pense que: toutes ces personnes et puis aux personnes aussi qui sont venues donc pendant les trente glorieuses on leur doit quand même une certaine forme de respect*<sup>5</sup>

Ce *donc* de reprise rappelle simplement qu’il a déjà été question de ces personnes dans l’interaction. Par ce *donc* le locuteur coordonne sa parole à celle du groupe.

L’intervention suivante est faite par un régisseur au cours d’une conciliation avec sa locataire (LOC). Le régisseur récapitule sa position : il demande 80F (12€) d’augmentation. Le *donc* qu’on y relève est particulièrement intéressant car il accompagne ce qui est une conclusion (“*pour telle et telle raisons, je demande donc 80F d’augmentation*”), mais cette conclusion est *rappelée*, elle n’est pas *tirée de* ce qui précède. C’est un *donc* non argumentatif, un *donc* de rappel et de développement, marquant non pas le fait qu’on tire actuellement une conclusion, mais que ce qui va être dit – et qui se trouve être une conclusion – a déjà été dit, est connu et admis des interactants :

*Moi j’avais d=mandé madame LOC doit s’en rappeler’ j’avais*

---

<sup>5</sup> Corpus “Débat étudiants”. Contexte, notations : voir Base Clapi, <http://clapi.univ-lyon2.fr>

*d=mandé si v=voulez' ∅ euh: donc euh: quatre vingt francs si v=voulez' pour arriver à mille trente, par mois, c=qui m=paraissait très raisonnable, FORT très raisonnable' ∅ vu l'appartement' et vu son emplacement' ∅ vous savez qu'un F3 disons tout d=même au deuxième étage' ∅ relativement confortable' je parle pas des façades qui vont être à faire ça c=t aut- chose' on va les faire c=tte année, p=tet=pas c=tte année' mais l'année prochaine, VITE bon, ∅ et bien j=demandais mille trente francs, comme dernier' pour éviter' le lapsus' qui avait été commis' par ma s=crétaire, [...]*<sup>6</sup>

## 5. CONSTRUCTIONS MARQUANT LA STRUCTURATION ARGUMENTATIVE

*Donc* est paraphrasable par un ensemble de constructions qui assurent la connection de l'argument à la conclusion.

CG *Donc, [Conclusion]*  
*D'où [Conclusion]*  
*Ça fait que [Conclusion]*  
*Tout ça prouve que [Conclusion]*  
*On peut (donc) en conclure que [Conclusion]*  
*De D, on peut (donc) conclure que [Conclusion]*  
*Ça permet de conclure que [Conclusion]*

On limiterait indûment le marquage et la structuration argumentative aux “petits mots” ; de nombreuses constructions peuvent jouer ce rôle, où interviennent de façon complexe termes anaphoriques, verbes, substantifs.

### 5.1 Connecteurs prédicatifs

Certains verbes prédisent une conclusion d'un argument ou un argument d'une conclusion. Seuls ces “connecteurs prédicatifs” sont d'indiscutables “connecteurs argumentatifs” et d'indiscutables marqueurs de fonction argumentative.

La notation de ce type de relation est délicate. Le mot *argument* est ambigu, en ce qu'il peut désigner *l'argument d'une fonction ou d'un prédicat* ou *l'argument d'où dérive une conclusion*. C'est un cas d'homonymie (*argumentation* ne fonctionne qu'avec le second sens). En général, il n'y a pas d'ambiguïté parce que ces homonymes ne fonctionnent pas dans les mêmes contextes. Mais dans le cas des connecteurs prédicatifs, on peut parler d'un *prédicat ayant pour argument* (en tant que fonction) un *argument* (prémisse d'une argumentation). Pour clarifier l'expression, l'argument d'un

<sup>6</sup> Corpus “Conciliation”. Contexte, notations : voir Base Clapi, <http://clapi.univ-lyon2.fr>

prédicat sera noté *argument-s* pour “argument syntaxique” ; l’argument visant une conclusion sera noté *argument-c*.

On peut donc écrire : “*un prédicat a pour argument-s un argument-c ou une conclusion*” ; nous chercherons cependant à éviter ces formulations.

On trouve les deux cas de figure :

- La conclusion est prédiquée d’un argument-s du verbe :  
Arg-s (Arg-c) — Préd (Concl)
- L’argument est prédiqué d’une conclusion argument-s du verbe  
Arg-s (Concl) — Préd (Arg)

Les constructions sont désignées par un verbe typique de la construction envisagée. Les ébauches de listes ont été établies à partir du Dictionnaire CRISCO des synonymes.<sup>7</sup>

*Conventions de notation utilisées :*

Arg = arg-c

Concl = conclusion

V = verbe

Les mots en italique ont leur sens ordinaire

Lorsqu’une construction comporte un mot entre parenthèses, le schéma correspond à deux schémas valides, avec et sans le mot entre parenthèses.

***Prédicats de conclusion : Sujet (Arg) — Préd (Concl)***

La conclusion est prédiquée de l’argument qui la soutient.

**conclure : de Arg je V (que) Concl**

conclure	<i>de Arg, je conclus (que) Concl</i>
tirer	<i>de Arg je tire (que) Concl</i>
déduire	<i>de Arg je déduis (que) Concl</i>

**induire : Arg permet de V que Dc**

induire	<i>Arg permet d’induire (que) Concl</i>
déduire	<i>Arg permet de déduire (que) Concl</i>
démontrer	<i>Arg permet de démontrer (que) Concl</i>
prouver	<i>Arg permet de prouver (que) Concl</i>

**prouver : Arg V Concl**

prouver	<i>Arg prouve (que) Concl</i>
démontrer	<i>Arg démontre (que) Concl</i>
a pour effet	<i>Arg a pour effet (que) Concl</i>
plaide pour	<i>Arg plaide pour (que) Concl</i>

*soutient, étaye, corrobore, suggère, va dans le sens de...*

<sup>7</sup> <http://www.crisco.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi>

**Prédicats d'argument : Sujet (Concl) — Préd (Arg)**

L'argument est prédiqué d'une conclusion sujet :

s'ensuivre	<b>Concl</b> <i>s'ensuit de Arg</i>
découle	<b>Concl</b> <i>découle de Arg</i>
résulte	<b>Concl</b> <i>résulte de Arg</i>

Le verbe *argumenter* n'est pas un connecteur prédicatif, mais un simple verbe d'activité de parole. On ne dit pas, au sens de "A plaide pour B" (avec A Non-humain, désignant un fait) :

*A argumente pour telle conclusion.*

**5.2 Autres constructions**

L'indicateur de structuration et de fonction argumentative peut être indexé sur un terme du lexique ordinaire de l'argumentation : *(contre-)argument*, *(contre-)conclusion* (*point de vue...*), *prémisse*, *objection*, *réfutation*, *point de vue*, *réfutation...*

*C'est / voici ma conclusion, une conséquence, une objection sérieuse, un argument à prendre en considération...  
la conclusion, la prémisse, l'objection que...  
à l'encontre de ce point de vue, X*

La négligence de ces constructions est particulièrement dommageable dans l'enseignement de l'argumentation.

**6. UN CAS : D1 DÉCOULE DE D2**

Le cas suivant montre comment l'usage combine ces différentes ressources.

§1. *Questions à la Congrégation pour la doctrine de la foi [CDF] à propos de sa Notification contre Jon Sobrino Tissa Balasuriya, omi [Oblat de Marie-Immaculée, nda]*

§2. *La Congrégation pour la doctrine de la foi a publié il y a quelque temps une Notification sur des ouvrages théologiques du père Jon Sobrino, jésuite établi au Salvador. C'était le premier geste d'éclat du cardinal américain William Levada depuis qu'il a pris la relève de Joseph Ratzinger à la tête de la CDF. L'avertissement met les catholiques en garde contre des erreurs possibles touchant certains préceptes de la doctrine catholique.*

*La CDF est chargée à la fois de protéger le dépôt de la foi et de favoriser le développement de la théologie. Sa Notification cible surtout des énoncés christologiques, relatifs en particulier à la personne de Jésus et à son rôle dans le Salut. Elle s'oppose à certaines thèses qui, dans l'œuvre de Jon Sobrino, s'écarteraient de l'enseignement catholique. Plutôt que d'entrer directement dans ce débat, je voudrais soulever ici quelques questions connexes qui relèvent de la dogmatique catholique traditionnelle et posent*

*problème en contexte asiatique, ainsi qu'ailleurs sans doute. J'espère apporter ainsi un peu de lumière (ou soulever de nouveaux problèmes) dans le dialogue relancé par la Notification.*

Ce premier paragraphe rapporte l'opposition de deux discours, (2) à (1), qui construit la situation d'argumentation du point de vue d'une des parties.

- 1) Le corpus des ouvrages théologiques du père Jon Sobrino (jésuite établi au Salvador).
- 2) « La *Notification* publiée il y a quelque temps par la Congrégation pour la doctrine de la foi ». Cette Notification porte un « avertissement » ; *avertir* est verbe d'activité de parole du type "réfuter" dans la perspective d'une sanction.

Le prédicat "A découle de B" est utilisé une première fois dans le paragraphe suivant (§3). Ce paragraphe 3 est désigné comme « un raisonnement » dans le paragraphe ultérieur (non reproduit).

*§3. L'enseignement officiel de l'Église sur Jésus Christ, unique et véritable Sauveur de l'humanité, découle de la prémisse que [a] le genre humain tout entier est marqué par le péché originel et [b] incapable de se sauver lui-même de la damnation éternelle qui en est la conséquence. [c] Seule la grâce divine méritée pour nous par Jésus Christ peut nous réconcilier avec Dieu, individuellement et collectivement. [d] En outre, aussi à cause du péché originel, nul ne peut être sauvé s'il n'appartient pas à l'Église (16e Concile de Carthage, 418 ; Second Concile d'Orange, 529 ; Concile général de Florence, 1442 ; Décret du Concile de Trente sur le péché originel, 1546).*

Quelle est la structure de ce « raisonnement », tel qu'il est rapporté ? Le passage que nous avons mis entre crochets est désigné comme une « prémisse ». Cette prémisse (au singulier) a une structure complexe :

- [a] La prémisse que le genre humain tout entier est marqué par le péché originel  
et [que le genre humain tout entier est]  
 [b] incapable de se sauver lui-même de la damnation éternelle qui en est la conséquence.

L'énoncé [b] est marqué comme une conséquence de (a). Il s'ensuit que le coordonnant *et* introduit ici une proposition consécutive (cf. la succession temporelle causale *il travailla et se sentit fatigué*).

Le troisième énoncé [c] peut être considéré comme faisant partie de la même série de « prémisses » ou comme déduite des précédentes, moyennant le rejet de la proposition <donc le genre humain est définitivement perdu>.

Le marqueur *en outre* introduit une troisième proposition dont le lien avec le premier axiome est explicité : à cause de (a). Le *aussi* marque rétropectivement (c) comme *déduit de*.

L'argumentation de ce passage est solidement structurée par un ensemble de procédés et de constructions faisant intervenir les différents procédés que nous avons mentionnés.

Niveau des contenus propositionnels	Niveau méta-propositionnel, des marqueurs et organisateurs argumentatifs
[a]	<i>La prémisse que [a]</i>
[b]	<i>[a] et [b] qui en est la conséquence</i>
[c]	<i>[c]. [d] aussi</i>
[d]	<i>[d] en outre, aussi à cause de</i>

## CONCLUSION

Les conclusions sont de six types.

1) Elles portent en premier lieu sur ce qu'est un cas. La dimension des exemples traditionnels ne permet pas une réelle analyse *argumentative* des connecteurs et une bonne compréhension du phénomène général de l'argumentativité *dans la parole*

2) De nombreuses particules et locutions (conjonctions, adverbess, prépositions) sont susceptibles de fonctionner comme des indicateurs, c'est-à-dire de *donner des indications sur* le rôle argumentatif du segment linguistique qu'elles gouvernent. En tant que formes lexicales polyfonctionnelles, elles sont susceptibles d'opérer des marquages de fonctions autres qu'argumentatives *en parole*. Il s'ensuit que la fonction de marqueur argumentatif est une fonction contextuelle : si le contexte est argumentatif, alors le marqueur *peut* marquer la fonction argumentative associée, mais *il peut aussi*, même dans un tel contexte, marquer d'autres fonctions.

3) L'approche onomasiologique du problème du marquage de rôle argumentatif est prometteuse. Ce problème a été indûment traité à partir des seules particules syncatégorématiques. Il doit intégrer des constructions faisant intervenir des termes catégorématiques (verbes, substantifs).

4) C'est la possibilité de dégager une question qui constitue le contexte comme argumentatif. Les notions de situation argumentative et d'argumentation sont définies indépendamment de celle de marqueur. Il est possible de déterminer l'argumentativité d'une situation de parole indépendamment de la présence ou non de "connecteurs" (qui de plus sont ambigus). C'est donc sur la base de cette détermination préalable de l'argumentativité ou non

d'une situation que seront discutés la qualité et le rôle de la particule, et non pas l'inverse. On va du passage à la particule, on ne reconstruit pas le passage à partir de la particule. C'est une proposition de rééquilibrage entre les diverses tâches : on alourdit la construction de l'objet, mais on soulage l'effort d'imagination de l'analyste.

5) Une approche mettant au premier plan l'analyse de cas complexes permettrait de dégager des lois sur les combinaisons de connecteurs. Elle permettrait également de préciser la combinaison, dans la parole, de leurs fonctionnements non plus *opposés* mais *concomitants* comme marqueurs argumentatifs et comme marqueurs de structuration du dialogue. Il apparaît que, dans de nombreux cas, ces fonctions ne sont pas réalisées exclusivement l'une de l'autre. Etant donné que la situation argumentative a une structure dialogale, il n'est pas surprenant de constater que les marqueurs combinent fonction interactionnelle et fonction argumentative (dans une fonction unique d'organisateur de dialogue argumentatif) (voir Doury & Plantin, 2010).

6) Ces conclusions ont une application particulière, elles incitent à relocaliser les efforts pédagogiques. L'enseignant doit renoncer à penser qu'en enseignant les connecteurs argumentatifs il enseigne l'argumentation. Enseigner l'argumentation c'est apprendre aux élèves à reconnaître qu'ils sont pris dans une situation argumentative, identifier les discours anti-orientés, identifier les réponses construites par ces discours. Après, si besoin est, ils pourront s'aider des connecteurs. C'est le contexte qui appelle les marqueurs, et non pas les marqueurs qui construisent le contexte.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- BRIZ A. (coord.), *Diccionario de partículas discursivas*. <http://textodigital.com/P/DDPD/>
- DOURY M. & PLANTIN C. (2010), "Argument in students' examination scripts: the analyst in disarray", communication au colloque ISSA 2010, juin 2010. Article en préparation.
- DUCROT O. *et al.* (éd.) (1966), "Logique et linguistique", *Langages* 2.
- DUCROT O. *et al.* (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- LAUSBERG H. (1960), *Handbuch der literarischen Rhetorik*, Munich, Max Hueber.

- MOESCHLER J. & REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique*, Paris, Le Seuil.
- PERELMAN C. & OLBRECHTS-TYTECA L. (1958/1976), *Traité de l'argumentation – La Nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles.
- PONS BORDERÍA S. (1998), “Conexión y conectores. Estudio de su relación en el registro informal de la lengua”, *Anejo XXVII de los Cuadernos de Filología, València*, Universitat de València.
- QUINE W. V. O. (1966), “La logique et l'éclaircissement des problèmes syntaxiques”, *Langages*, 1-2, 58-64 [publié en 1961].
- TOULMIN S. (1958), *The uses of argument*, Cambridge, Cambridge University Press.